

Problème avec le site de rencontre be2 remboursement éventuel e

Par suzanne65, le 25/03/2010 à 08:41

Bonjour,

Comme beaucoup, je me suis amusée a répondre au questionnaire et aux mails répétés de be2, société arrivée je ne sais comment dans ma boite mail;

je me suis inscrite le 5 mars pensant faire un essai d'un mois et un clic plus tard, me suis retrouvée avec un abonnement de 3 mois et 119,70 euros en moins, prélevés sur mon compte.

Actuellement, j'ai supprimé mon profil mais on me dit que je ne peux pas supprimer l'accès premium que je n'ai d'ailleurs jamais demandé. Pensez vous que je peux demander le remboursement des mois d'avril et mai. J'ai fait un courriel à l'adresse du site pour me désabonner complétement mais j'ai une réponse de mise en attente.

Je voudrais envoyer un courrier en R+AR comme c'est conseillé dans le forum , mais quelle est l'adresse de be2 est-ce :

au Luxembourg

ou

à Grevenmacher?

Merci pour votre aide et tous vos conseils

Par Tisuisse, le 25/03/2010 à 12:04

Bonjour,

5i ma memoire est bonne Grevenmacher est au Luxembourg.	